



Commune de Montfaucon

Téléphone 032 955 11 22
Fax 032 955 12 19
Compte de chèques 23-421-3
Courriel: info@montfaucon.ch
www.montfaucon.ch

2362 Montfaucon, le

25 mars 2022

AVIS OFFICIEL

Assemblée ordinaire de la Commune mixte de Montfaucon le 25 avril 2022 à 20.00 h. au complexe scolaire

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 07 février 2022.
2. Fixer la subvention de base pour les nouveaux logements en 2022.
3. Fixer le prix de vente des terrains pour 2022.
 - a) Aisances ;
 - b) Aisances pour résidences secondaires ;
 - c) Aisances agricoles.
4. Discuter et approuver le budget 2022, fixer la quotité d'impôt et les diverses taxes communales.
5. Discuter et voter un crédit de Fr. 300'000.00 destiné à la suite des travaux d'entretien des installations de la STEP. Financement par un prélèvement sur les Fonds de réserve.
6. Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement sur les élections communales.
7. Prendre connaissance et approuver la modification de l'article 13 du règlement sur les émoluments.
8. Informations du Maire concernant l'évolution des projets de la commune.
9. Divers et imprévu.

Le règlement mentionné sous point 6 et la modification du règlement mentionnée sous point 7 sont déposés publiquement au Secrétariat communal, où ils peuvent être consultés 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au Secrétariat communal. Ils sont également consultables sur le site internet www.montfaucon.ch.

Le PV de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet www.montfaucon.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le PV sera approuvé sans lecture.

Le budget, les propositions de taxes et les commentaires pour l'année 2022 peuvent être consultés sur le site Internet www.montfaucon.ch.

Le budget complet en format papier est à demander au Secrétariat communal.

LE CONSEIL COMMUNAL